

Appel à projets

Exposition jeunes diplômé-e-s

La Relève 7, Notre part belle

Parallèle s'associe à Vidéochroniques, art-cade* galerie des grands bains douches et au Château de Servières pour donner à voir le travail d'artistes visuels en phase de professionnalisation.

Pour la 7^e année consécutive, à l'occasion du Festival Parallèle 15, les partenaires proposent une exposition réunissant les projets retenus.

Le présent appel à projets se décline cette année en deux candidatures distinctes :

- Appel N°1 : adressé à des artistes individuel-le-s pour participer à l'exposition collective qui se tiendra au Château de Servières et à Vidéochroniques ;
- Appel N°2 : adressé à un collectif déjà constitué ou constitué pour l'occasion qui investira art-cade* galerie des grands bains douches.

Thématique

Notre part belle

Modalités

Les deux appels à projets sont adressés à des artistes visuels diplômé-e-s d'école d'art depuis 3 ans maximum. Le travail réalisé doit être en lien avec la thématique proposée, le médium est libre (volume, peinture, vidéo, performance, etc).

- Appel N°1 : La candidature doit être composée d'un portfolio détaillé contenant un CV et d'une note d'intention du projet proposé sur deux pages maximum (avec des éléments iconographiques, des précisions techniques et un budget de réalisation).

- Appel N°2 : La candidature doit être composée d'un portfolio présentant le collectif et contenant un CV de chacun-e de ses membres ainsi que d'une note d'intention du projet sur 4 pages maximum pour la Galerie des Grands Bains Douches de la Plaine, contenant une présentation de la démarche, les modalités de collaboration interne au collectif, une intention d'implantation, des éléments iconographiques, des précisions techniques et un budget de réalisation.

Si certaines pièces sont déjà produites, merci de préciser où la-es pièce-s est-sont localisée-s, afin d'anticiper au mieux un éventuel transport.

Merci de nous adresser votre candidature par voie électronique à l'adresse : lareleve@plateformeparallele.com et d'indiquer le N° de l'appel dans l'objet du mail.

Les propositions seront étudiées par un jury de professionnel-le-s du secteur et sa composition sera dévoilée sur plateformeparallele.com

Conditions financières

- Appel N°1 : Chaque artiste recevra 200 € TTC d'honoraires/ droits de diffusion et une enveloppe de 300 € TTC maximum de frais de production, sur présentation de justificatifs en cas de production d'une œuvre nouvelle.

- Appel N°2 : Une enveloppe de 2000 € TTC englobant les droits de présentation et les frais de production sera attribuée au collectif.

Voyages

Appels N°1 et N°2 : Remboursement à hauteur de 120 € TTC maximum pour les artistes sélectionné-e-s qui résident hors de Marseille – sur présentation des billets de train.

Hébergements

Appels N°1 et N°2 : possibilité de prise en charge pour les artistes sélectionné-e-s qui résident hors du département des Bouches-du-Rhône au besoin et selon conditions étudiées ensemble.

Calendrier

- transmission du projet avant le vendredi 20 septembre 2024 à midi ;
- annonce de la sélection entre le 21 et le 24 octobre 2024 ;
- vernissage des expositions fin janvier à l'occasion du Festival Parallèle 15. Leur durée sera déterminée par chacun des lieux.